

CSE : RÉFÉRENT EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

Public

Référent en charge de la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Élus du CSE et RH

Modalités d'évaluation

- Pré-requis : Aucun
- Évaluation formative :
évaluation de l'assimilation des connaissances au fil de la formation grâce à des quiz et des cas pratiques.
- A l'issue de la formation :
remise d'une attestation de formation

Durée

- 1 jour (7 heures)

Horaires

- 9 h à 17 h

Objectifs

- Intégrer la réglementation en matière de faits de harcèlement
- Assurer son rôle de référent auprès des salariés et l'interface avec les autres élus et de la direction
- Repérer les signaux de violences internes
- Recueillir et traiter un signalement
- Participer à une enquête interne

Programme de formation

1. **S'approprier les aspects réglementaires**
 - Critères de qualification : harcèlement moral, harcèlement sexuel, agression sexuelle et outrage sexiste et sexuel
 - Obligations de prévention de l'employeur
 - Évolution jurisprudentielle
 - Sanctions disciplinaires, pénales et civiles
2. **Rôle et moyens des acteurs de la prévention du harcèlement**
 - Obligations de l'employeur
 - Représentants du personnel
 - Référent harcèlement au CSE
 - Acteurs externes : médecin du travail, inspecteur du travail, etc.
3. **Traiter une situation préoccupante**
 - Repérer les signes d'une situation préoccupante
 - Recueillir une plainte et alerter
 - Participer à une enquête interne le cas échéant
 - Accompagner et orienter la ou les victimes
4. **Harcèlement et risques psychosociaux (RPS)**
 - Définition des risques psychosociaux
 - Facteurs de RPS susceptibles d'engendrer des violences internes
 - Identifier les signaux de RPS
 - RPS et leurs effets sur la santé physique et mentale Recueillir

LISE MATTIO

FORMATIONS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL : SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

LISEMATTIO@GMAIL.COM - WWW.LISEMATTIO.COM - 06 60 10 48 67

HABILITÉ PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2014266-0012 DU 23/09/14

N° SIRET 352 169 684 00029 - NUMÉRO DE DÉCLARATION D'EXISTENCE : 11 920 421 692

Personnes en situation de handicap

- Tous nos lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite avec un accès aux salles de formation par ascenseur adapté pour contenir un fauteuil.
- Pour tout autre handicap, merci de prendre contact avec la référente handicap (Lise MATTIO Tel : 06 60 10 48 67) pour vérifier la faisabilité, quelle que soit la nature du handicap.

Formatrice

Spécialisée dans la formation des représentants du personnel en SSCT, habilitée par l'INRS pour la formation «Initiation à la prévention des risques psychosociaux». Co-auteur de 100 questions sur le CSE : Santé, Sécurité et CT Editions AFNOR



5. Initier une démarche de prévention

- Repérage des situations potentiellement à risque
- Identifier des actions concrètes de prévention
- Mettre en place un suivi des mesures

6. Exercer sa mission de référent

- Identification de ses missions
- Positionnement et attitudes du référent : neutralité, écoute, etc.
- Faire connaître son rôle et ses attributions en interne
- Établir sa feuille de route

LISE MATTIO

FORMATIONS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL : SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL
INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

LISEMATTIO@GMAIL.COM - WWW.LISEMATTIO.COM - 06 60 10 48 67

HABILITÉ PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2014266-0012 DU 23/09/14

N° SIRET 352 169 684 00029 - NUMÉRO DE DÉCLARATION D'EXISTENCE : 11 920 421 692